Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
Samedi 06 décembre 2025, 9h30
Bibliothèque, MELH Saint-Denis

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et d'activité
2. Rapport financier
3. Votes sur les rapports et quitus aux membres du Conseil d'Administration
4. Election et renouvellement des membres du Conseil d'Administration
5. Rappel des commissions de travail actuelles
6. Présentation des projets à venir
7. Résultats des votes au Conseil d'Administration

Après l'assemblée générale : échanges avec les représentants de la Grande Chancellerie et des Maisons.

Le nombre de membres présents et représentés est de 86. L'assemblée générale pouvant valablement se tenir selon les statuts de l'association, la vice-présidente déclare l'assemblée générale ordinaire de l'APEMELH ouverte à 9h30. Laetitia Salvat, est désignée secrétaire de séance.

1. RAPPORT MORAL ET ACTIVITE 2024-2025

Isabelle Escard de Romanovsky, au nom du Bureau sortant

Comme les années précédentes, nous avons, durant cet exercice, assuré **les actions institutionnelles et prioritaires** qui constituent l'objet essentiel du mandat d'administrateur que vous nous avez confié.
- l'organisation de la rentrée
- la tenue des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales
- la gestion et suivi des conseils de classe à Saint-Denis et aux Loges.
- la représentation des parents dans l'ensemble des commissions statutaires ou consultatives qui concourent à l'organisation de la vie de nos jeunes filles au sein des deux Maisons : les conseils intérieurs, les commissions des menus, le comité Bien-être, la commission de refonte du projet pédagogique et éducatif, les conseils de discipline.

Je me permets de vous rappeler que, sur les sujets débattus au sein de ces instances, notre rôle demeure strictement consultatif.

Nous avons également mené à bien nos actions structurantes :
- **nos soirées « Rencontres du lundi »** en présence de professionnels émérites ;
- **nos « Opérations Carrières »** au sein des deux Maisons, impliquant la présentation de divers métiers par des parents d'élèves, un événement qui a exigé une mobilisation considérable de la commission dédiée.

Le contexte disciplinaire exigeant.
L'année scolaire écoulée a été marquée par d'importants problèmes de discipline. L'APE MELH, comme l'ensemble des parents, a été informée des nombreux débordements constatés. Nous avons dû siéger, en tant que représentants des parents, à de nombreux conseils de discipline consécutifs à ces incidents. Ces conseils ont mobilisé les membres du conseil d'administration pendant plusieurs semaines.

Le cœur de notre action : les transports aux Loges.
Notre plus grand travail au quotidien demeure celui de l'organisation des transports aux Loges. Ce service est absolument indispensable pour maintenir l'équilibre géographique des effectifs au sein des Maisons.

Cette année, nous avons procédé à un appel d'offres rigoureux et sélectionné un nouveau prestataire afin de garantir aux familles les tarifs les plus justes et de remédier aux dysfonctionnements relevés avec l'ancien opérateur. Ce fut un énorme travail pour la commission Transports.

Une gestion rigoureuse des comptes
Autre point de travail permanent, et je tiens ici à remercier tout particulièrement notre trésorier qui y veille avec la plus grande célérité : l'équilibre de nos comptes entre les services rendus aux jeunes filles et aux parents, les dépenses afférentes et nos recettes.
Côté dépenses :
- le bien-être des jeunes filles : réfection des foyers, achat de matériel spécifique pour les élèves, à la demande de certains professeurs ou des Maisons (dans la mesure de nos moyens).
- attribution de Prix et Médailles de l'APE, achat de médailles et de bons cadeaux.
- communication avec les parents : via notre site internet, notre revue Tableau d'honneur, etc.
- présents de remerciements : offrir un cadeau au personnel en fin d'année ou lors de son départ, en témoignage de la gratitude de notre communauté de parents.

Côté recettes :
- vos adhésions : nous constatons qu'elles sont en baisse chez les parents de Saint-Denis. Elles demeurent stables pour les parents de Saint-Germain, car l'adhésion est naturellement liée à l'utilisation par les demoiselles des Loges de notre service de transport, dont l'APE MELH garantit la qualité et la pérennité.
- autres recettes : qui seront détaillées par notre trésorier au cours de cette Assemblée Générale.

Le renfort des parents volontaires.
Le Conseil d'Administration ayant perdu certains de ses membres cette année, nous avons eu l'initiative de créer un groupe de parents volontaires. Ces derniers nous ont apporté une aide précieuse sur des tâches ponctuelles : présence sur les stands, réfection des foyers, participation aux Conseils de classe, etc.
Certains sont candidats pour rejoindre le Conseil d'Administration. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur aide spontanée et l'efficacité de leur engagement.

2. RAPPORT FINANCIER 1er juillet 2024 - 30 juin 2025

Thierry de Lignerolles, trésorier jusqu'au 30 juin 2025

Les recettes (en €)

Cotisations : 15 050,00€
Abonnements parents et abonnements cars : 81 180,82€
Dons : 0€
Ventes (vêtements et Goodies) : 2 741€
Opérations sweats terminales SES : 15 638€ Total
recettes : 114 609,82€

Les dépenses (en €)

Transport SAVAC : 84 254,80€
Tableau d'Honneur : 6 964,45€
Achats Goodies : 48,00€
Sites internet IONOS + Assoconnect : 2 924,48€
Prix/ médailles/ voyage USA : 2 021,81€
Frais divers/adm/banque/postaux : 309,13€
Frais de représentation /concert/cadeaux/départs MELH : 4 119,99,00€
Assurances : 383,75€
Opérations sweats terminales SES : 15 286,00€
Total dépenses : 116 312,41€

Un compte bancaire créditeur de 44 596,38€ au 30/06/2025, mais un solde de trésorerie brut sur l'exercice négatif.
Recettes : +114 609,82€
Dépenses : -116 312,41€
Solde : -1 702,59€
Certaines dépenses basculent sur l'exercice suivant.

3. VOTES SUR LES RAPPORTS ET QUITUS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laetitia Salvat, secrétaire :

L'assemblée générale est invitée à se prononcer sur :
Le rapport moral & d'activité
Le rapport financier
Le quitus de gestion accordé au conseil d'administration

Les résultats sont consignés sur les feuilles de dépouillement signées par les scrutatrices.

Résultat des votes :
Rapport moral et d'activité : Pour : 75, Contre : 11, Abstention : 0
Rapport financier : Pour : 34, Contre : 28, Abstention : 20, Blanc : 4
Quitus de gestion accordé au conseil d'administration : Pour : 42, Contre : 41, Abstention : 3

Le rapport moral et d'activité est adopté à la majorité des voix présentes et représentées.
Le rapport financier est adopté à la majorité des voix présentes et représentées.
Le quitus de gestion accordé au conseil d'administration est adopté à la majorité des voix présentes et représentées.

4. ELECTION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Laetitia Salvat rappelle les règles statutaires d'élection de membres du conseil d'administration :

- Entre 10 et 18 membres. Mandat de 3 ans renouvelable. Le bureau est élu ou réélu chaque année au sein par le C.A. au sein de ses membres, lors d'une réunion qui suit la réunion de l'Assemblée Générale.
- Vote en un seul tour, à bulletin secret.
- Chaque famille adhérente dispose d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'établissement.
- Pouvoirs vierges : remis aux parents présents à leur arrivée de façon aléatoire – maximum 2 pouvoirs remis par famille. Les candidats ne sont pas autorisés à disposer de pouvoirs.
- Nous tenons les statuts de l'association à disposition des adhérents qui en font la demande.

9 mandats en cours : Grégoire DE CHAUNAC, Emmanuelle HUBAULT, Marianne LAMOUREUX, Laure NECTOUX LHERMITTE, Raja OTHMAN ICHTI, Christelle PERETTI CARDOSO, Isabelle RENAUD, Maxime TURBIL, Nabil ZIAD

2 mandats à terme : Laetitia SALVAT, Ludovic WYART

9 postes à pourvoir pour donner suite aux démissions, fin de scolarité, fin de mandat

Nos besoins :

- Des membres :
  - Souhaitant s'investir sur trois années scolaires dans une ou plusieurs des commissions suivantes.
  - Pouvant travailler de chez eux, méthodiques, organisés, réactifs sur Whatsapp et acceptant de se libérer deux voire trois demi-journées dans l'année en plus de leur travail en commission pour aider à la présence lors des rentrées scolaires et rencontres parents-professeurs.
  - Et surtout souhaitant donner du temps dans l'intérêt des jeunes filles des deux maisons dans une ou plusieurs des commissions ci-dessous
- Nous avons besoin de VOUS pour :
  - Transports / Les Loges
  - Opérations carrières / Saint Denis et Les Loges
  - Rencontres professionnelles du Lundi / Saint Denis
  - Conseils de classe / Saint Denis et Les Loges
  - Gestion des adhésions et site web
  - Bourse aux uniformes / Saint Denis et Les Loges

12 candidats :

- 11 nouveaux candidats : Aurore Barette Belic, Hélène Imbert, Jean-Christophe Guillot, Tende Nsele, Christophe Macrez, Delphine Tisseron, Amélie Fabo Mamet, Émilie Freyssinet, Élodie Kauffmann, Aude Leriche, Florence Loua d'Argence.

- 1 candidat : Mme Laetitia SALVAT, membre du C.A., fin de mandat.

  L'urne de vote est passée parmi les membres de l'assemblée générale.

5. RAPPEL DES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Laure Nectoux, vice-présidente :

- Accueil des nouvelles élèves
- Aide logistique aux élèves de province
- Bien-être
- Drive
- Bourse aux uniformes
- Conseils de classe
- Comité des menus
- Conseil intérieur
- Goodies

- Gestion des adhésions et site web
- Opérations carrières
- Reportages photographiques
- Rencontres professionnelles du lundi / Saint-Denis
- Revue Tableau d'Honneur
- Transports en bus / Les Loges

6. PRESENTATION DES PROJETS A VENIR

RAPPORT FINANCIER AU 06 DECEMBRE

Christelle PERETTI-CARDOSO trésorière à partir du 01 juillet 2025

Tableau des dépenses

Libellé de la dépense	Montant (en €)
Transports Origami	68 448,08 €
Tableau d'honneur	6 000,00 €
Goodies	6 000,00 €
Sites internet IONOS + Assoconnect	3 000,00 €
Frais internet (Free/Telecom)	3 000,00 €
Assurances	1 186,14 €
Frais organisation/représentation	800,00 €
Prix/Médailles/Travaux	400,00 €
Cartes Bus	400,00 €
Remboursement cotisation année N-1	368,00 €
Frais divers adm/bancaires/postaux	100,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	88 902,22 €

Tableau des recettes

Libellé de la recette	Montant (en €)
Abonnements cars (Transport Origami)	78 121,00 €
Cotisations	17 080,00 €
Ventes : Vêtements/Goodies	5 132,25 €
Opérations sweats terminales SES	0,00 € (X)
Dons	0,00 €
TOTAL DES RECETTES	100 333,25 €

Un solde de trésorerie de 11 431,03€

Recettes	100 333,25€
Dépenses	88 902,22€
Dépenses 2023-2024	2200 € (représentation)
	2500€ (TH)
Solde	6731,03€

Après déduction de ce qui est dû de l'exercice précédent.

7. RESULTAT DES VOTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Résultat du dépouillement des urnes, assuré par trois membres du Conseil d'Administration :

86 votes valablement exprimés sur 86 membres présents ou représentés :

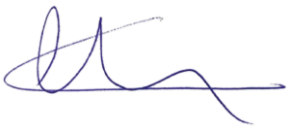
Aurore Barette Belic
Hélène Imbert
Jean-Christophe Guillot
Christophe Macrez
Delphine Tisseron
Émilie Freyssinet
Tende Nsele
Aude Leriche
Laetitia Salvat

sont élus pour trois ans au conseil d'administration de l'association.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés et les questions diverses étant posées, Laure Nectoux déclare la séance suspendue à 11h.

Laure NECTOUX
Vice-présidente

Laetitia SALVAT
Secrétaire de séance





Annexes jointes au procès-verbal

1. Power point projeté lors de l'AG
2. Echanges avec la Grande Chancellerie
3. Liste d'émargement (conservée pour consultation au local de l'APE-MELH)
4. Pouvoirs (conservés pour consultation dans les archives informatiques de l'APE-MELH)